



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 8 février 2019 à 20 h 30

Maison de Sologne, rue de Sologne 78310 Maurepas

Ordre du jour

- Rapport moral et d'activités 2018.
- Rapport financier 2018 avec le rapport du contrôleur aux comptes (peut être donné au début de l'AG).
- Objectifs pour 2019 et budget prévisionnel 2019.
- Elections des vérificateurs aux comptes.
- Cotisations 2020.
- Renouvellement du Conseil d'Administration (7 postes à pouvoir).
- Questions diverses (à faire parvenir, par écrit, au siège social, avant le 30 janvier 2019).

Les priorités de l'association : l'histoire, le Patrimoine, l'environnement, le cadre de vie et la culture.

Nous avons besoin de vos compétences, votre participation est un soutien indispensable pour la continuité de nos actions.

Début de l'assemblée générale à 20h45

Au nom de l'association, je remercie chaleureusement les adhérents de leurs présences et leur souhaite la bienvenue.

Je remercie également la présence de :

Monsieur François LIET, 6^{ème} adjoint, délégué à l'urbanisme, l'immobilier et les mobilités.

Madame Nicole MALAQUIN, Conseillère municipale

Madame Christine GAUTIER, Présidente de l'association l'A.P.P.E.J.P. et pour l'A.A.D.E.E

Monsieur Albert PETIT, Président de l'association Des Amis des Bois de Maurepas

Monsieur Dominique DANTANT, représentant de l'association la Philatélie.

Madame Liliane GEX, Présidente de l'association des Amis du Musée de la Ville de Saint Quentin

Monsieur Jean Claude JAMAULT Président d'honneur de notre association et Président de CODERANDO 78

Se sont excusés(e) :

Monsieur Grégory GARESTIER, Maire de Maurepas, 2e vice-président de Saint Quentin en Yvelines.

Madame Véronique ROCHER, 7^{ème} adjoint, déléguée à l'Action culturelle, au Patrimoine historique

Monsieur Serge BOUTTIER, Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine

Monsieur Michel AUROY, Conseiller municipal, délégué à la Vie associative, à la Commande publique

Madame Myriam DEBUCQUOIS, 2e Adjointe, déléguée à la Sécurité et Tranquillité publique, à l'Amélioration du cadre de vie, au stationnement et aux Travaux

Monsieur Olivier BLIN, Président de l'ADRACHME et archéologue pour L'APSADIODURUM

Monsieur Hubert NANTA, représentant l'association Racines

Madame Colette BOUCHER, représentant l'association Racines

Monsieur Gilbert SENGLER, Président de l'association A.A.D.E.E

Madame Marie José MICHEL Présidente d'honneur de notre association

Monsieur le Comte Thomas DE LUYNES, Président l'association SHARY

Monsieur Alain DE LA BRETESCHE, représentant la Fédération Patrimoine Environnement

Monsieur Bernard DUHLEM, Président de l'association Maisons Paysannes de France.

Monsieur Marc REMOND Président de l'association JADE

Monsieur Benoit HERAULT, Directeur d'AUCHAN.

Monsieur MICKAËL GOARIN, Directeur du CREDIT MUTUEL



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

La séance est représentée par : 34 adhérents présents et 13 pouvoirs

En 2018 : 117 adhérents

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

L'année 2018 a été différente de l'année 2017 au cours de laquelle nous nous étions concentrés sur les 50 ans de la ville nouvelle. Elle fût néanmoins bien active pour le cadre de vie (urbanisme – environnement) avec l'étude du PLU et nous avons poursuivi également nos activités d'animations, de visites du patrimoine et continué nos recherches en histoire locale. (1781 heures de bénévolats)

Je tiens à remercier nos membres actifs pour leur travail tout au long de cette année.

Nos remerciements à tous les tous les membres de la municipalité de Maurepas, pour leur accueil, leur soutien et les diverses communications, sans oublier un soutien financier par le biais de subventions.

Nous remercions également les associations nationales « FNASSEM », « Maisons Paysannes de France », les associations partenaires des Yvelines et de Maurepas qui nous apportent leurs soutiens techniques, documentaires et culturels.

Il me paraît important de rappeler le fait que notre association est une association apolitique, composée de bénévoles, qui existe depuis de nombreuses années et qui œuvre pour toute la ville.

1) Présentations des ateliers

L'atelier histoire : *Recherches sur le patrimoine historique aux diverses archives (municipales, départementales, bibliothèques ...) qui aboutissent à des expositions réalisées par l'association et à diverses publications et à la création d'un fond documentaire. Réalisation d'interviews pour recueillir des témoignages d'anciens habitants afin de retracer la vie de Maurepas du village à la ville.*

En 2018-2019, en atelier histoire, nous avons entrepris de reprendre le livre sur les rigoles royales et celui de l'école publique sur Maurepas. Pour cela nous collectons diverses archives et nous faisons des recherches aux archives municipales et départementales. Des livres sont parus, il y a plus de 20 ans nous désirons les actualiser.

29 janvier 2018 : L'inauguration de la plaque commémorative qui relate l'histoire de la commune (place Charles de Gaulle) offerte par Le Lions Club de Maurepas Saint Quentin-en- Yvelines-Doyen.

Notre association a été partenaire à l'élaboration du texte.

L'atelier communication : *Création de bulletins d'information « tambour », amélioration du site internet et création de divers supports : cartes postales, publications, créations numériques, et affiches ...*

Nos cartes postales sont issues de deux vues aériennes d'Yann Arthus Bertrand et d'artistes Maurepasiens.

Nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer ; Mme Khadra BEKKOUCHE directrice d'Auchan en centre-ville nous a répondu positivement pour mettre en place un portoir de cartes postales de Maurepas au sein du magasin ; La mise en place devrait se faire fin février 2019

L'atelier animation : organisation de nombreuses rencontres : *Le forum, la journée du Patrimoine, la veillée, les sorties du patrimoine, le « mai des serres », la fête du Village, des concerts, expositions, conférences et manifestations ponctuelles et des visites à la découverte du patrimoine (Ile de France)*



2) Activités Culturelles

a) **AG 9 février 2018 a été reportée à cause de la neige au 12 mars 2018**

Nous avons eu le plaisir de recevoir une quarantaine de personnes.

b) **Dimanche 25 mars** : Nous avons participé à la **19ème édition du nettoyage de la forêt domaniale** organisé par les Amis des Bois de Maurepas. Nous nous sommes rendus dans les bois Prud'homme. Nettoyage auquel notre association s'associe. On a trouvé des détritiques inadmissibles ...Il serait souhaitable d'associer d'autres associations, les scolaires et les lycées pour une bonne prise de conscience sur toute la ville de Maurepas ; que tous les maurepasiens se mobilisent enfin !

c) Pour la 1^{ère} fois nous étions absents au Mai des Serres

d) **Mardi 22 mai** : **Circuits du patrimoine de Maurepas aux scolaires pour tous les élèves de CE2**. Ce fut une belle journée de présentation du patrimoine et de partage pour les 162 élèves des classes primaires de Maurepas (CE1- CE2). Un beau partenariat entre la municipalité, l'Inspection Académique d'Elancourt et de nombreux bénévoles.

e) **Samedi 2 juin** : Pour cette nouvelle édition de **la fête au village**, la soirée a remporté un grand succès avec une bonne ambiance familiale garantie comme les années précédentes.

Merci à nos partenaires : « MAINS GAUCHES » un cabaret cirque apprécié par les spectateurs « Le café du vieux Paris ». « WANTED » pour le bal pour le plaisir de tous jusqu' à minuit. Merci à nos divers soutiens : la municipalité, restaurant « le Village » - « l'Aquaffure » - « Boucherie Sancerrois » - « Crédit Mutuel » « Auchan » - Royal Kids - « Fleurs d'amour » - « cordonnerie Richelieu » et les nombreux bénévoles de l'association.

f) **Samedi 8 septembre** : Nous avons accueilli de nombreux visiteurs pour la 27ème édition du Forum.

g) **Weekend du 15 & 16 septembre** : les Journées **Européennes du Patrimoine** : nous nous sommes associés avec les villes d'Elancourt et de Coignières et leurs associations « Les Amis du passé d'Elancourt- Les Amis de l'orgue de Coignières pour faire découvrir le patrimoine local.

Dimanche 16 septembre : Une belle journée estivale nous a accompagné pour une randonnée patrimoine «**Voyage dans le temps Maurepas à travers les siècles...** » Un parcours pédestre commenté et guidé par les membres de notre association sur le patrimoine du village de Maurepas, nous sommes allés jusqu'à l'église de Coignières où nous avons assisté un concert.

h) **L'exposition « la Grande Guerre » du 9 au 23 novembre à l'espace Albert Camus**

L'exposition sur la Grande Guerre organisée par l'association **Racines** en partenariat avec la municipalité de Maurepas et avec le concours de l'Association Philatélique de Maurepas, (UNC) Union Nationale des Combattants (nous sommes désolés de ne pas les avoir nommés dans notre tambour) et notre association a remporté un vif succès. Vous avez été nombreux adultes et scolaires à venir découvrir les 200 panneaux décrivant les grands événements de 1918, les panneaux retraçant le parcours des 18 poilus de Maurepas morts pour la France et les objets ayant appartenu à des poilus, des timbres, des courriers et cartes postales relatifs à la Grande Guerre, des maquettes d'avion, des sculptures.



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

i) **Le 17 décembre** : nous avons eu le plaisir de proposer à l'association partenaire Racines **une conférence sur l'histoire de Maurepas** commentée par Brigitte Leveque avec un support diaporama élaboré par Maité Vanius.

j) **Le 7 décembre. Veillée Villageoise 2018 « Ambiance bretonne »** Notre veillée pour sa 14^{ème} édition a été un bon moment de rencontres conviviales réussies grâce à la participation du groupe de danseur du Maurepas Club animé par Françoise Jamault, de Maxime le jeune magicien et des artistes qui ont décoré des galets pour les fêtes. Merci pour le soutien de la Municipalité.

1) LES VISITES

a) **Lundi 26 mars** : Nous sommes allés **aux Archives Françaises du Film, service du Centre National du Cinéma (CNC)** organisé par les Amis du Musée de la Ville de SQY.

Les Archives Françaises du Film ont été créées en 1969, elles sont situées dans les Yvelines, à Bois d'Arcy, dans une ancienne batterie militaire construite après 1870

b) **Lundi 4 juin** : Pour la deuxième **sortie sur le patrimoine de Neauphle le Château**, nous avons eu le plaisir de retrouver et d'écouter Monsieur Marc Leroy, historien, pour une présentation passionnante de la ville et son église. Nous le remercions de nous avoir fait partager ses connaissances historiques.

c) **Vendredi 25 juin** : **Sortie patrimoine de Maule**. Les membres de l'association **ACIMES de Maule**, nous ont présenté le musée archéologique « Victor AUBERT » et l'église Saint Nicolas : Visites commentées par Mr Alain RENOUX et Mme Odette COSYNS. Nous les remercions

3) **Atelier patrimoine- environnement-urbanisme** présenté par M. Gérard PAPET

Notre association agréée au titre de la protection de la nature et de l'amélioration du cadre de vie (Arrêtés préfectoraux du 05.04.78) et mandatée par la FNASSEN est considérée pour le PLU de Maurepas comme personne publique associée.

a) Enquête publique liée à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Maurepas. Décision N° E17000127/78 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles en date du 11-09- 2017 – Arrêté du Président de Saint-Quentin-en-Yvelines du 31-10 -2017 Enquête publique conduite en mairie du 11-12- 2017 au 13 -01- 2018) (

Notre Association a déposé le 12 janvier 2018 au Commissaire Enquêteur nos diverses remarques, suite à la réunion concertation avec les adhérents inscrits à l'atelier pour analyser les points de cette enquête de modification du PLU pour permettre la construction de logements en requalifiant les zones UL- U1a - Uba.

Nos diverses remarques :

Diminuer les hauteurs sur les deux zones en UAe : Zone d'habitat collectif ou individuel. - **Quartier des écoles de l'Agot**, pour le projet de construction de logements à l'emplacement de l'école maternelle : 8 mètres au lieu de 12 mètres.

Quartier de l'école des Coudrays : dans le projet de construction d'immeuble à la place de la micro crèche (transférée en centre-ville) : Demande que la nouvelle zone soit identifiée comme les zones de proximité du Bois Joli en UA b pour une cohérence dans le quartier.

Nous avons validé les deux autres points : **en centre-ville** : la requalification de l'équipement collectif de type médical afin de permettre son extension.



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

Secteur Pariwest (le long du CD13) : la mutation de cette zone en habitat (dédiée initialement à l'activité économique). Nous avons souhaité que **la sécurité et les déplacements des habitants de ce nouveau quartier soient pris en compte notamment pour les enfants qui se rendront dans les écoles en face de cet axe routier.**

b) Révision complète du PLU de Maurepas.

De 2016 à 2017, les bénévoles de l'atelier urbanisme/environnement ont apporté leur contribution à la préparation du PLU en apportant leur analyse et de nombreux points sur ce projet d'urbanisme de la commune de Maurepas

Nous avons poursuivi en 2018 notre étude sur les projets de la révision complète du PLU

Nous avons néanmoins déploré durant cette année 2018 que peu de monde nous ait rejoint en atelier pour étudier le projet proposé par la municipalité. Le PLU est un document qui fixe les règles d'urbanisme et a des impacts sur le cadre de vie des maurepasiens. Néanmoins, **les bénévoles de notre association ne sont pas restés inactifs.** Nous avons assisté en tant que personnes publiques associées en mars 2018 à SQY à une 1^{ère} présentation du PLU, puis lors de nos diverses réunions en atelier urbanisme, nous avons analysé les projets.

Nous avons également rencontré plusieurs fois les élus, pour leur présenter nos études. (*Sur le fichier de zonage, liste des éléments remarquables, support de présentation des réunions*)

Nous avons déposé des propositions, remarques, questions et demandes des éléments manquants.

Le 25 avril 2018 : 1^{ère} ANALYSE DES ELEMENTS DU REGLEMENT REMARQUES, QUESTIONS, PROPOSITIONS
(Projet reçu le 4/4/2018)

Le 24 juin 2018 : 2^{ème} ANALYSE DES ELEMENTS DU REGLEMENT 5 - PLU CARTE DE ZONAGE (Projet reçu le 11 /06/2018)

Certaines propositions ont été prises en compte par la municipalité, et d'autres pas !

c) **Le 17 aout 2018**, nous avons remis en main propre au secrétariat de Mr le Maire de Maurepas un **recours gracieux contre le permis PC 78383 18 E0003** au terme duquel nous demandons la modification des revêtements des façades pour un permis accordé par les services de la Mairie le 20 juin 2018 : permis déposé par la SCI du donjon représentée pour Mr Thierry Fanost pour la ferme du Donjon, rue de l'église (PC 78383 18 E0003- rénovation, modification des façades, aménagement des combles et création d'un logement)

« Notre association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui agréée au titre de la protection de la nature et l'amélioration du cadre de ville (Arrête préfectoraux du 05/04/1978) a notamment pour objet d' « approfondir, développer et faire connaître l'histoire de Maurepas – de préserver le caractère rural et historique du village – de maintenir le concept de « ville à la campagne » – de s'opposer à toute forme d'urbanisation inadaptée « ou contraire au règlement d'urbanisme » » (article 2 des statuts).

Notre association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui demande que toutes les façades soient en pierre de meulière, cela permettrait de mieux intégrer ce bâtiment au site historique et de garder ainsi l'aspect médiéval au pied du donjon. (Cf. annexe 1)

La mairie impose pourtant aux propriétaires du village d'édifier des murs à aspect en pierre de meulière pour les murs d'enceinte afin que le village garde son cachet !

Notre association souhaite préserver l'identité du village comme l'indique l'étude du village pour la mairie En espérant que notre demande de modification de façade sera prise en compte. Nous déplorons la réponse négative de la municipalité et nous regrettons pour l'aspect du site par rapport au donjon. Pourquoi tous les maurepasiens ne sont-ils pas traités sur leurs dossiers d'urbanisme de la même façon ?



**La suite de l'analyse du PLU se poursuivra en 2019 présentée par Maité VANIUS
Le Plan Local d'Urbanisme de Maurepas PLU sera définitif en 2019.**

d) Nous avons reçu début novembre 2018 le projet PLU arrêté par les services d'urbanisme de SQY. Notre association a rendu son dossier le **25 janvier 2019 auprès du Monsieur le Président de SQY et à Monsieur le Maire de Maurepas et ceci avant que le projet ne passe à l'enquête publique en mars 2019.**

Extraits de notre dossier déposé en mairie de Maurepas et à Saint Quentin en Yvelines (23 pages)

BILAN DE CONCERTATION (page 3 - 4)

« A la lecture du document du bilan de la concertation du PLU arrêté en novembre 2018, nous sommes surpris que notre association « maurepas d'hier et d'aujourd'hui » ne soit pas mentionnée dans la concertation de ce PLU.

Notre association a apporté une contribution constructive et reconnue par Monsieur le Maire de Maurepas et les élus pour son intérêt, la reconnaissance et la défense du patrimoine de Maurepas. Les membres de l'atelier urbanisme/environnement de notre association ont participé dès 2015 à toutes les réunions publiques et nous avons été conviés à participer à des réunions régulières de 2016 à 2018 pour l'étude du projet PLU avec les élus et les responsables du service urbanisme en charge de ce dossier »

5.1 PLAN DE ZONAGE (page 5 - 6)

Nous souhaiterions modifier les règlements de zonage sur la bande le long de la RD13 (doc page 6)

*Dans le projet actuel la classification de toutes les parcelles est **UM1c19***

*De nombreux projets immobiliers ont été finalisés : **Le Domaine d'Iberville**, (288 logements) -**La résidence Bienville**, (263 logements) **La résidence de Maricourt** (148 logements)*

Pour les dernières parcelles restantes, nous demandons la classification URs3e9.

Il serait souhaitable de créer un espace végétal paysagé incluant notamment des jeux d'enfants jardins partagés ...

Nos arguments sont multiples :

Nombreuses demandes des riverains souhaitant la création d'une trame verte entre ces ilots d'immeubles.

Accroissement excessif de la circulation sur le RD13 et rue Claude Bernard

(700 logements soit au minimum + 1500 voitures / jour + les circulations liées aux espaces loisir : cinéma bowling et centre commercial Pariwest ... Soit + 3000 / jour)

Problème de sécurité pour la circulation des piétons et des cyclistes

- Meilleure intégration de cet habitat collectif avec la zone pavillonnaire à proximité.

3.1 ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET PROGRAMMATION (page 7 - 8 - 9)

« Remarques générales et autres remarques

Les cartes sur le document OAP ne sont, dans l'ensemble pas très lisibles (pages 10 ,14 15,18 24) sur un document en A4 format paysage. Il serait souhaitable pour une meilleure compréhension de ces cartes de les avoir sur des formats A1 ... »

4. 2 ANALYSE DES ELEMENTS DU REGLEMENT (page 10 -11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16)

Titre VII : Dispositions applicables au patrimoine bâti, naturel et urbain (3^{ème} analyse de l'association envoyée aux services du PLU de SQY et Maurepas : remarques et propositions.

Par exemple les fiches du site historique ont été identifiées **Village Louverie**, au lieu de village seul ou Village – Louverie - Bruyères...



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

Pour cette étude des éléments remarquables patrimoine :

Nous avons demandé à être accompagnés d'un adjoint ou d'un élu de la mairie pour nous rendre dans les services de SQY pour corriger toutes ces fiches

Travail que nous avons repris trois fois sans que nos modifications n'aient été prises en compte à ce jour. SQY ne semble pas bien connaître la ville de Maurepas !

1.1 ÉTUDE DU RAPPORT DE PRÉSENTATION (1-1) (page 17) diverses remarques

1.2 ÉTUDE DU RAPPORT DE PRÉSENTATION (1.2.) (Page 18) diverses remarques

4.1 ÉTUDE DU RÈGLEMENT 4.1 (page 19 -20 -21)

Titres de I à VI – Dispositions générales, dispositions communes applicables à toutes les zones dispositions spécifiques applicables selon les zones U A et N

1.3 ÉTUDE DU RAPPORT DE PRÉSENTATION- ÉVALUATION-ENVIRONNEMENTALE (page 22-23)

Tout cela représente de nombreuses réunions : 59 réunions Soit 1753 heures pour les bénévoles

10 réunions en ateliers histoire + 6 séances aux archives - 9 réunions du Conseil d'Administration

15 ateliers urbanisme + 7 réunions mairie - 5 réunions pour les journées du patrimoine - 2 réunions pour la sortie patrimoine des CE2 - 5 participations aux assemblées générales des associations partenaires

Sans oublier les heures pour la création, édition et distribution du tambour : 365 heures pour 3 éditions soit 9600 tambours pour l'année 2018

Vote du rapport d'activité : à l'unanimité

Rapport financier présenté par Sophie CRESPEAU

Soit 1753 heures qui représentent 13 300 €

RAPPORT FINANCIER 2018							
RECETTES				DEPENSES			
		Budget 2018	Réalisé 2018			Budget 2018	Réalisé 2018
Adhésions 2018	cat 1	1 700,00	1 832,00	Frais de fonctionnement	cat 8	1 000,00	1 439,15
Dons /Subventions	cat 2	650,00	1 094,00	Abonnements /Adhésions ext	cat 9	500,00	521,00
Fête au village	cat 3	2 400,00	2 559,00	Fête au village	cat 11	2 400,00	3 152,83
Sorties diverses patrimoine	cat 4	0,00	0,00	Sorties diverses patrimoine	cat 10	155,00	19,07
Ventes diverses	cat 5	3 000,00	1 959,20	Publications/Documentations	cat 12	3 000,00	3 360,00
Matériels	cat 22	203,00	203	Matériels	cat 14	203,00	228,36
Veillée de Noël	cat 16	100,00	80,00	veillée de Noël	cat 15	340,00	346,31
Journée du patrimoine	cat 17	0,00	0,00	journée du patrimoine	cat 18	250,00	16,30
Intérêts bancaires	cat 13	15,00	7,44	assurance	cat 21	220,00	218,47
TOTAL		8 068,00	7 734,64	TOTAL		8 068,00	9 301,49

Situation journal 31/12/2018		Situation Banque 31/12/2018		
Solde au 31/12/18		-1 566,85	Solde banque	2792,9
Report 2018		4 372,15	chq non débités 2018	-20,00
Adhésions 2019		463	Solde livret	348,65
			En caisse au 31/12	146,75
solde au 31/12/2018		3268,3	solde au 31/12/18	3268,3



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

Les contrôleurs aux comptes ; *Albert Petit et Simon Clique* ont vérifié les écritures début février. Ils sont très contents de la tenue des comptes *tenus de façon professionnelle*

Cette année, le rapport financier indique une perte de 1566,85€, mais la situation du compte bancaire, le 31/12/2018, présente un solde positif de 3268,30€.

114 factures en 2017 et 70 factures en 2018. Notons que 474 € sont consacrés à l'impression du tambour et sa distribution.

A examiner les détails, on s'aperçoit que tout ce qui est relatif aux publications de documents (tambour-cartes postales- livres) est une part importante des dépenses soit 36% du budget : 3360€ sur 9301€

Ces publications, sont bien sûr le moyen le plus important pour faire connaître notre association.

Parlant de reconnaissance, disons à nouveau, que le nombre d'adhérents reste très faible : 117, soit de l'ordre de 1% du nombre d'habitants de Maurepas. Il y a là, trop peu de soutiens comparés à la qualité reconnue de celle-ci, et notamment sa présence dans de nombreux événements.

Œuvrons, tous ensemble, pour que le nombre d'adhérents augmente et que durant cette année 2019, à nouveau, de nombreux événements rappellent notre Patrimoine.

Encourageons le bénévolat avant qu'il ne s'épuise.

Vote du rapport financier : à l'unanimité

Simon CLIQUE et Albert PETIT se représentent pour 2019.

OBJECTIFS 2019

- Poursuivre et approfondir nos recherches sur le site historique de Maurepas, les rigoles royales, l'instruction des écoles primaires à Maurepas, Erich Von Stroheim...
- Dimanche 17 février : Participation à la journée citoyenne organisée par les Amis du Bois de Maurepas en partenariat avec la municipalité de Maurepas. (20^{ème} nettoyage)
- Mars / avril : Réponses au commissaire enquêteur pour le dossier de révision du PLU 2019
- 18 / 19 : Participation au Mai de serres
- Jeudi 23 mai : Circuits du patrimoine de Maurepas pour tous les élèves de CE2 de Maurepas en partenariat avec la municipalité de Maurepas, l'Inspection Académique d'Elancourt.
- Samedi 29 juin : Fête au village, au centre loisirs primaires
- 21/22 Septembre : Les journées du Patrimoine 2019, projet thème Moyen Age à confirmer en partenariat avec Elancourt
- En décembre : Veillée
- Participation aux commissions organisées par la municipalité pour la circulation sur Maurepas /mars 2019
- Dossier de souscription pour la restauration de l'église Saint Sauveur (projet).
- Demande sur le site historique de programmer des fouilles et des analyses du bâti.
- **Nos sorties patrimoines**
 - Lundi 18 mars : 14h-18h : Visite de Montfort l'Amaury par Michel Mathieu
 - Lundi 08 avril : 14h30- 18h : Visite commentée du château de Saint Germain en Laye et ses collections



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

Budget financier présenté par Sophie CRESPEAU

BUDGET 2019 DE MAUREPAS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI							
RECETTES			DEPENSES				
		Réalisé 2018	budget 2019		Réalisé 2018	Budget 2019	
Adhésions	cat 1	1 832,00	1 800,00	Frais de fonctionnement	cat 8	1 439,15	1 200,00
Dons Pub Subvention	cat 2	1 094,00	540,00	Abts adhésions ext	cat 9	521,00	500,00
Fête au village	cat 3	2 559,00	2 000,00	Fête au village	cat 11	3 152,83	2 000,00
Sorties diverses patrimoine	cat 4	0,00	0,00	Sorties diverses patrimoine	cat 10	19,07	150,00
Ventes diverses	cat 5	1 959,20	1 000,00	publications/documentations	cat 12	3 360,00	1 000,00
Matériels	cat 22	203,00	450,00	Matériels	cat 14	228,36	450,00
Veillée de Noël	cat 16	80,00	100,00	veillée de Noël	cat 15	346,31	350,00
Journée du patrimoine	cat 17	0,00	1 200,00	Journée du patrimoine	cat 18	16,30	1 200,00
Intérêts bancaires	cat 13	7,44	10,00	Assurance	cat 21	218,47	250,00
TOTAL		7 734,64	7 100,00	TOTAL		9 301,49	7 100,00

COTISATION 2019

On augmentera les cotisations : 18 € pour une personne 28 € pour le couple.

Vote à l'Unanimité

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres sortants :

MMES ANNIE PARMENTIER - ANNIE POURTEAU - SOPHIE CRESPEAU - MR. GILLES MOUTIN

Se représentent Mmes Annie PARMENTIER - Annie POURTEAU - Sophie CRESPEAU

Se présente : Monsieur Pierre BUORO

Vote : à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Christine GAUTIER Présidente de l'association l'A.P.P.E.J. P qui nous demande de la soutenir pour que l'hôpital de Jouars Pontchartrain ne se soit pas démoli,

« Le centre hospitalier de la Mauldre ou Hôtel-Dieu des Bordes est issu de la donation d'une maison avec un jardin clos de murs, faite au village des Bordes (i.e. des Fermes, ancien nom du village de Pontchartrain) par Louis II et son épouse. Cette donation date du 22 avril 1698. Elle a été effectuée par Marie de Maupeou, épouse du chancelier de Pontchartrain, Comte de Phélypeaux, Le terrain donné mesure 5 arpents (entre 2 et 3 ha). A travers les siècles il a été Hôtel-Dieu, hospice, maladrerie (lors de la Grande Peste sous Louis XIV), hôpital militaire pendant 14/18, école, hôpital de gériatrie, etc... Le plus vieux des bâtiments a été construit par Frère Romain architecte du secteur, des chapelles de l'église Saint Sauveur de Maurepas mais aussi du Pont Royal à Paris. Actuellement, cet espace, à la fois patrimoine matériel et immatériel de la Commune, dont bons nombres de bâtiments sont emblématiques, est menacé par un projet de modernisation qui prévoit la destruction des bâtiments anciens au profit de constructions modernes sur les terrains concernés. L'APPEJP ne peut laisser détruire ces bâtiments qui sont partie intégrante du patrimoine de la Commune, même si elle est bien consciente qu'une modernisation des lieux de soins puisse être envisagée. Cette association constitue un Comité de soutien et prévoit de rencontrer le directeur pour lui proposer son aide pour modifier le projet tout en restant très ferme sur le maintien des bâtiments anciens existants. **Nous avons besoin de toutes les associations de défense du patrimoine du secteur pour nous aider dans cette nouvelle mission : la sauvegarde de notre hôpital** ».



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

Mme Liliane GEX Présidente des Amis du Musée de la ville de Saint Quentin en Yvelines présente une nouvelle édition 2019 de l'association. Livre sur l'aviation, le lac de Saint Quentin aurait dû servir pour les hydravions. « **L'hydrobase internationale de l'étangs de saint Quentin** »

Cet ouvrage peut être consulté au centre de documentation du Musée de la ville de SQY. Il sera mis en vente prochainement en librairie. Il peut être acheté directement auprès de l'association des Amis du Musée de la ville de Saint Quentin en Yvelines ou notre association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui.

Intervention de Mme Eliane BOUIN qui habite le Bois Joli

A l'origine, le projet immobilier sur le terrain jouxtant la résidence du Bois Joli, nous a été présenté comme la construction d'un immeuble équivalent à celui existant qui abrite 6 logements. A la réunion d'information organisée par la mairie, nous apprenons que le nouvel édifice aura la même hauteur que notre résidence, bonne nouvelle, mais qu'il sera nettement plus grand puisqu'il y aura 26 logements avec les conséquences qui en découlent et notamment la réalisation d'un parking en sous-sol. Nous avons déjà eu dans notre résidence des problèmes de fissures due à l'instabilité des sols. La municipalité a tenté de nous rassurer quant à ce risque en nous promettant le passage d'un expert dans nos immeubles pour constater avant et après chantier l'état de nos appartements. Vous comprendrez aisément que nous préférierions plutôt que tout soit mis en œuvre lors de la conception pour prévenir tout risque. Si le projet était moins ambitieux, il ne serait pas nécessaire de creuser en sous-sol, ce qui pourrait peut-être limiter les problèmes liés à l'instabilité des sols.

De plus, il apparaît que les terrasses au coin du futur édifice (voir le dessin mis en ligne sur le site de la ville de Maurepas) donneraient directement sur les loggias et fenêtres du n°8 rue d'Alsace, créant ainsi un vis-à-vis qui n'existe pas actuellement. Quand nous avons acquis nos logements, nous avons choisi la ville nouvelle de St Quentin et notamment Maurepas qui en faisait partie à l'époque pour éviter les vis-à-vis et la densité d'habitat d'une ville traditionnelle.

J'ai cru comprendre que d'autres projets de promoteur moins importants avaient été proposés et n'avaient pas été retenus. Pourquoi faire le choix d'un projet plutôt esthétique au demeurant mais trop important pour ce terrain et qui risque de nuire vraiment à notre cadre de vie ?

Réponse de Monsieur Liet, délégué à l'urbanisme : Il va étudier les problèmes et assure qu'il y a une certaine distance entre les balcons et son bâtiment. Une étude préventive géologique sera effectuée avant le lancement des travaux.

Nous terminons vers 22h30

Partage du pot de l'amitié

La présidente

Maité VANIUS

La trésorière

Sophie CRESPEAU

La secrétaire

Marie-Noëlle GUISLAIN